

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SENEGAL



**AVIS D'APPEL D'OFFRES – CAS SANS PRE QUALIFICATION
TRAVAUX DE REALISATION DE QUINZE (15) FORAGES
DANS LE PERIMETRE DE LA SONES**

(REF : AON N°T_DTX_076)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « **LE SOLEIL** » et « **ENQUETE** » du **20 Décembre 2024**.
2. La SONES a inscrit dans son budget de croissance et de renouvellement de l'année 2025 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de travaux de réalisation et de renouvellement de quinze (15) forages répartis en deux (02) lots :
 - **Lot 1** : Travaux de réalisation et de renouvellement de huit (08) forages dans les régions de Dakar, Louga, Diourbel et de Thiès ;
 - **Lot 2** : Travaux de réalisation et de renouvellement de sept (07) forages dans les régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kaffrine, Fatick, Kaolack et Kolda.
3. La SONES sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux précités.
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics (Décret N°2022-2295 du 28 décembre 2022) et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, du lundi au jeudi de 08h à 13h 00mn et de 14h 30mn à 17h 00mn et le vendredi de 08h à 13h 30mn, auprès de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés de la SONES, en faisant une demande via l'adresse mail mentionnée ci-après : cpsm@sones.sn en faisant copie à adioufjr@sones.sn et sngom@sones.sn ; Tél. : 33 839 78 93 / 64.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Pour le LOT 1 :

- ✓ Les soumissionnaires devront justifier d'une expérience générale de dix (10) ans dans le domaine de la construction ;
- ✓ Avoir exécuté durant les cinq (05) dernières années (2021-2025) au moins deux (02) marchés de forages en rotary de 450 mètres de profondeur minimale et de diamètre de chambre de pompage au moins égal à 16'' (forer au minimum à 20'') jusqu'à 200m ;
- ✓ Avoir réalisé au minimum un marché de forages dont le montant minimal est d'Un milliard neuf cent millions (1 900 000 000) FCFA ou deux (02) marchés de forages dont le montant minimal est de neuf cent cinquante millions (950 000 000) FCFA chacun durant les cinq (05) dernières années (2021 - 2025) ;
- ✓ Avoir une capacité financière attestée par des lignes de crédit délivrées par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) pour la durée du marché d'un montant de huit cent millions (800 000 000) FCFA ;

- ✓ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal à trois milliards cinq cent millions (3 500 000 000) FCFA. Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les bilans certifiés des trois (03) exercices concernés (2022, 2023 et 2024) par un cabinet d'expertise comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'ONECCA ou un organisme indépendant similaire du pays d'origine s'il s'agit d'une entreprise communautaire et donner la liste des travaux en cours suivant le tableau joint en annexe.

Moyens Humains :

Le soumissionnaire devra présenter le personnel clé ci-après :

- ✓ Un Directeur des travaux qui devra justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale et trois (03) références similaires durant les huit (08) dernières années (2018-2025) dont deux (02) en tant que Directeur des travaux dans la supervision de réalisation de forages et devra être un ingénieur hydrogéologue, géologue, hydraulicien, Génie mécanique, Génie civil, Génie rural ou équivalent ;
- ✓ Un Conducteur des travaux qui devra justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale et trois (03) références similaires durant les huit (08) dernières années (2018-2025) dont deux (02) en tant que Conducteur des travaux dans la réalisation de forages et devra être au moins un technicien supérieur hydrogéologue, géologue, hydraulicien, génie mécanique, génie civil, génie rural ou équivalent ;
- ✓ Deux (02) chefs de chantier qui devront justifier chacun de dix (10) ans d'expérience générale en gestion de chantier de forages avec au moins deux (02) références similaires durant les huit (08) dernières années (2018-2025) dont une (01) en tant que Chef de chantier de forages et devront être des techniciens dans le domaine des forages ou équivalent.

Moyens matériels :

Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter au chantier est le suivant :

- ✓ Deux (02) ateliers de forages rotary ou mixte pouvant aller à plus de 550 m de profondeur en gros diamètre : 30'' jusqu'à 50m, 23'' jusqu'à 220m et 14''3/4 jusqu'à 550m avec accessoires (pompes à boue, tiges, masses tiges, outils de foration et de repêchage de différents diamètres) ;
- ✓ Deux (02) camions grue de 20 tonnes pour le transport de matériels ;
- ✓ Deux (02) camions-citernes de 10 m³ au moins pour le ravitaillement en eau des chantiers ;
- ✓ Un (01) compresseur de grande capacité avec un minimum de 25 bars ;
- ✓ Un (01) pompe immergée de 200m³/h avec 200m de HMT ;
- ✓ Un (01) groupe électrogène de capacité minimale 250 KVA capable de faire fonctionner les pompes ;
- ✓ Deux (02) véhicules 4x4 pick-up double cabine ;
- ✓ Une (01) chargeuse ;
- ✓ Deux (02) valisettes mécaniques, des outillages et appareils de mesure de boue.

Pour le LOT 2 :

- ✓ Les soumissionnaires devront justifier d'une expérience générale de dix (10) ans dans le domaine de la construction ;
- ✓ Avoir exécuté durant les cinq (05) dernières années (2021-2025) au moins deux (02) marchés de forages en rotary de 450 mètres de profondeur minimale et de diamètre de chambre de pompage au moins égal à 16'' (forer au minimum à 20'') jusqu'à 200m ;
- ✓ Avoir réalisé au minimum un marché de forages dont le montant minimal est d'Un milliard six cent millions (1 600 000 000) FCFA ou deux (02) marchés de forages dont le montant minimal est de huit cent millions (800 000 000) FCFA chacun durant les cinq (05) dernières années (2021 - 2025) ;
- ✓ Avoir une capacité financière attestée par des lignes de crédit délivrées par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) pour la durée du marché d'un montant de sept cent millions (700 000 000) FCFA ;

- ✓ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal à trois milliards (3 000 000 000) FCFA. Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les bilans certifiés des trois (03) exercices concernés (2022, 2023 et 2024) par un cabinet d'expertise comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'ONECCA ou un organisme indépendant similaire du pays d'origine s'il s'agit d'une entreprise communautaire et donner la liste des travaux en cours suivant le tableau joint en annexe.

Moyens Humains :

Le soumissionnaire devra présenter le personnel clé ci-après :

- ✓ Un Directeur des travaux qui devra justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale et trois (03) références similaires durant les huit (08) dernières années (2018-2025) dont deux (02) en tant que Directeur des travaux dans la supervision de réalisation de forages et devra être un ingénieur hydrogéologue, géologue, hydraulicien, Génie mécanique, Génie civil, Génie rural ou équivalent ;
- ✓ Un Conducteur des travaux qui devra justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale et trois (03) références similaires durant les huit (08) dernières années (2018-2025) dont deux (02) en tant que Conducteur des travaux dans la réalisation de forages et devra être au moins un technicien supérieur hydrogéologue, géologue, hydraulicien, génie mécanique, génie civil, génie rural ou équivalent ;
- ✓ Deux (02) chefs de chantier qui devront justifier chacun de dix (10) ans d'expérience générale en gestion de chantier de forages avec au moins deux (02) références similaires durant les huit (08) dernières années (2018-2025) dont une (01) en tant que Chef de chantier de forages et devront être des techniciens dans le domaine des forages ou équivalent.

Moyens matériels :

Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter au chantier est le suivant :

- ✓ Deux (02) ateliers de forages rotary ou mixte pouvant aller à plus de 550 m de profondeur en gros diamètre : 30'' jusqu'à 50m, 23'' jusqu'à 220m et 14''3/4 jusqu'à 550m avec accessoires (pompes à boue, tiges, masses tiges, outils de foration et de repêchage de différents diamètres) ;
- ✓ Deux (02) camions grue de 20 tonnes pour le transport de matériels ;
- ✓ Deux (02) camions-citernes de 10 m³ au moins pour le ravitaillement en eau des chantiers ;
- ✓ Un (01) compresseur de grande capacité avec un minimum de 25 bars ;
- ✓ Un (01) pompe immergée de 200m³/h avec 200m de HMT ;
- ✓ Un (01) groupe électrogène de capacité minimale 250 KVA capable de faire fonctionner les pompes ;
- ✓ Deux (02) véhicules 4x4 pick-up double cabine ;
- ✓ Une (01) chargeuse ;
- ✓ Deux (02) valisettes mécaniques, des outillages et appareils de mesure de boue.

N.B : Les références spécifiques aux travaux de forages présentées (au moins pour les références exigées) seront obligatoirement justifiées par une attestation de travaux dûment établie et approuvée par le Maître d'ouvrage du projet concerné et à l'entièr satisfaction de ce dernier. Il devra être mentionné obligatoirement sur les attestations : les profondeurs, les diamètres et le montant des marchés réalisés.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres en formulant une demande via cette adresse électronique cpsm@sones.sn, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**. Le paiement se fera par virement ou versement bancaire dans un compte qui leur sera spécifié à leur demande.

Un exemplaire du dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement par les candidats qui le souhaitent en formulant une demande à l'adresse électronique susmentionnée.

8. Une réunion préparatoire pourra être organisée à la demande des soumissionnaires.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés de la SONES – Bâtiment C- Rez de chaussée – Aile gauche -Bureau n° 1, Route du Front de Terre Dakar Hann, siège de la SONES au plus tard le mercredi 18 février 2026 à 10heures 00mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : **Salle du Conseil d'Administration de la SONES, Route du Front de Terre Dakar - Hann pièce N°A3.07, 3^e étage, siège de la SONES le mercredi 18 février 2026 à 10heures 00mn.**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
 - **Lot 1 : Trente millions (30 000 000) Francs CFA ;**
 - **Lot 2 : Vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA.**
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL

M. ABDOUL NIANG